



Projet cofinancé par l'UE – Interreg IIIb Espace Alpin

Les effets des différences de culture



Lot de travaux 5 (WP5): Les effets des différences de culture sur le développement régional dans les Alpes

Contact: Martin Boesch (martin.boesch@unisg.ch)
FWR-HSG, Université de Saint-Gall (Suisse)

Principaux objectifs: Analyser l'influence des différences de culture sur les buts et mesures de la politique régionale avec leurs effets sur le développement régional dans les pays alpins.

Durée: Avril jusqu'à octobre 2005.



Avril 2006

Le WP5 de DIAMONT vise à mieux saisir comment les différences de culture entre pays alpins imprègnent les façons de concevoir le développement face à des enjeux de durabilité. Fournir des éléments pour des débats scientifiques sur ces questions devra permettre de mieux comprendre quels sont les traits communs aux diverses régions des Alpes, leurs différences et particularités, pour pouvoir apprécier la durabilité du développement par référence à la Convention Alpine.

Le contexte de l'étude

Dès lors que les processus de modernisation et de globalisation ont des influences de plus en plus marquées au plan économique, social ou environnemental, tous les acteurs concernés s'impliquent de plus en plus dans les mêmes stratégies de développement. En contrepartie, le développement régional est mis de moins en moins en relation avec les différences entre régions qui tenaient à l'origine pour partie à des raisons culturelles, historiques ou politiques, pour partie à leur localisation. Dans les Alpes comme ailleurs, le développement régional repose en priorité sur des investissements publics ou privés, sur des activités productrices et sur la façon dont s'exprime la demande, comme dans le cas du tourisme. Le développement de la concurrence à l'échelle d'ensemble est en phase avec des tendances lourdes à l'élimination de tout obstacle, comme par exemple les différences de réglementation ou linguistiques. Jusqu'à présent, celles-ci reflétaient des identités régionales et étaient à la base de modes de développement spécifiques. Pour répondre aux défis d'une concurrence élargie, les pouvoirs publics et les acteurs privés se sont efforcés de compenser par des mesures spécifiques les handicaps résultant de la localisation du massif : sous cet aspect, la politique régionale peut être interprétée comme une réponse, à l'échelle régionale, à la globalisation. Les différences qui pourront marquer à l'avenir le développement régional seront dues aux mesures spécifiques des politiques régionales.

Le WP5 avait pour but de retracer l'incidence des facteurs d'ordre culturel, des valeurs et objectifs spécifiques, sur les politiques régionales et indirectement sur le déve-

loppement régional au sens large. L'étude réalisée situe les différences de conception, de contenu et d'objectifs des politiques régionales au sein des Alpes. Elle passe en revue les instruments et les outils de ces politiques et les organismes chargés de leur mise en œuvre dans les divers pays alpins. Les comparaisons menées situent les différences essentielles des politiques régionales au sein des Alpes.



Une zone commerciale dans le vallée de l'Inn : le développement régional vu avant tout pour répondre à la demande des consommateurs.

Les concepts et leur approche

La culture est définie ici dans son sens large, en incluant à la fois les 'pratiques' et les 'structures', comme le propose Giddens dans sa théorie de la structuration. La culture renvoie aux attitudes, aux conceptions et aux comportements des individus, des groupes sociaux, des habitants des régions, ou même des pays, dans leur vie quotidienne, vis à vis de leur cadre de vie, ou vis à vis du sens qu'ils donnent à leur existence. Mais la culture

© Axel Borsdorf

renvoie aussi aux effets des pratiques des agents, ce dont rendent compte des structures qualifiées d'objets ou d'artefacts culturels : il s'agit des institutions, des modes d'organisation économique, des paysages, des lieux habités, des modes d'usage de l'espace, etc. Structures et pratiques sont en interrelation ; elles peuvent s'appuyer les unes sur les autres soit pour se consolider, soit pour disparaître. De ce fait, la culture est un élément d'un système dynamique en adaptation permanente - les processus d'acculturation -, chacun peut en percevoir l'état instantané au temps t ou d'un endroit à l'autre.

Ainsi définie, la culture reste un concept objectif qui n'implique pas d'échelle de valeur. Mais il convient de faire attention aux aspects normatifs peuvent lui être attachés. La tentation est forte de donner des appréciations sur diverses formes de culture, de qualifier les civilisations ou certains aspects des cultures régionales. Il s'agit néanmoins, dans cette étude, de mettre en évidence la relation entre la culture et la durabilité, qui est un concept normatif. Dans ce cas, la durabilité sera abordée comme une culture (ou une attitude) prenant soin du patrimoine écologique et social et du capital économique en vue de les développer mutuellement. Cela conduit à se demander si les formes traditionnelles de culture dans les Alpes n'étaient pas plus en phase avec la durabilité que les modes de vie, de production ou de consommation actuels, ceux-ci prêtant moins attention aux exigences qui en découlent vis à vis de la durabilité. La question de fond, à suivre à l'avenir, va être de savoir si la durabilité va déterminer l'évolution des cultures alpines, comme le souhaite la Convention Alpine.



La durabilité vue comme une culture ou un comportement, comme par exemple le choix d'acheter des produits de l'agriculture biologique.

Les niveaux d'analyse des différences de culture

Nous sommes passés progressivement de la culture aux différences entre cultures. Bien sûr, les interrelations entre pratiques et structures étant fondatrices de toute culture, nous percevons chacune d'entre elles comme se référant à des agents qui sont des individus, et à des

structures localisées dans l'espace, comme les lieux d'habitation ou les paysages. De ce fait, nous désignons les diverses cultures par référence à des groupes humains ou des nations et à des lieux ou des régions, comme la culture française, la culture tyrolienne ou celle du Frioul. On est tenté de ce fait d'identifier la culture à un groupe humain et à une région, conformément à l'adage bien connu du 17^{ème} siècle *cujus regio – ejus religio*. Mais cela permet-il de définir des catégories homogènes ? Que dire des cultures des Rhodés extérieures et intérieures du canton d'Appenzell, dans la Suisse orientale ? Sont-elles différentes ou identiques, compte tenu de l'échelle d'analyse ? Dans une étude portant sur l'ensemble des Alpes, faut-il s'attacher en priorité aux différences entre pays ou au sein de chaque pays ? Qu'en est-il du fait bien connu que les cultures ont perdu leurs aspects les plus traditionnels sous l'influence de facteurs extérieurs, mais aussi d'individus atypiques, ce qui fait que leur nature et leur spécificité évoluent ? On peut s'interroger sur la nature profonde des différences de cultures régionales abordées dans l'étude. On pourrait aussi bien parler de différences entre régions pour signifier qu'il y a eu et qu'il subsiste toujours au sein des Alpes une diversité des modes de vie, en raison de la persistance jusqu'à nos jours des identités culturelles régionales malgré les processus d'uniformisation. Reste la question des échelles.

Les questions essentielles pour l'étude

En d'autres termes, on ne partira pas de l'idée qu'il puisse y avoir une définition identique et partagée de la culture et de ses éléments essentiels. S'agira-t-il de la langue, de la façon de s'habiller, de la localisation de l'habitat, des usages du sol, des traditions et des usages historiques, des systèmes administratifs ou fiscaux, des religions, du sens de la communauté ou de l'entraide, des modes de loisirs ? Ces aspects seront essentiels dans certains cas, et n'auront pas de sens dans d'autres cas. Qu'apporterait sur le plan scientifique une approche de type encyclopédique ? D'un point de vue méthodologique, il faut quand même préciser et justifier le choix des aspects à privilégier, en dépit du caractère relativement flou du concept de culture. Quels aspects auront un intérêt particulier dans le contexte scientifique de l'étude, comment s'intègrent-ils à une hypothèse scientifique ? Le concept de culture est trop général, car il touche à presque tous les domaines. La bibliographie relative à la culture alpine est abondante ; elle va des cultures locales aux cultures régionales. Mais la plupart des travaux sont des monographies ; on manque d'études comparatives sur des thèmes précis. Ceci montre le genre de questions nécessitant une approche rigoureuse auxquelles le WP5 a été confronté. Il s'agissait au départ de recueillir des éléments permettant de situer les aspects en rapport avec la culture les plus importants pour l'étude. Mais la faiblesse des moyens alloués pour réaliser cette étude

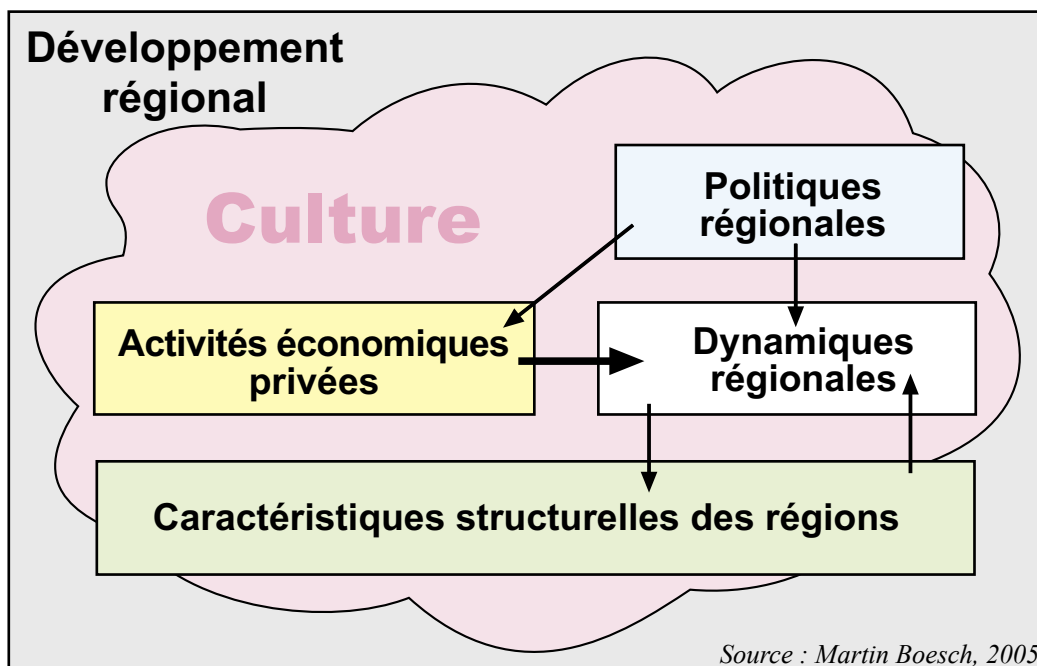
n'a pas permis d'aller très loin. Pour pouvoir progresser sans se livrer pour autant à un travail de romains, nous avons pris en compte quelques facteurs clé essentiels, ressortant de l'analyse systémique, pour nous centrer sur la question de savoir en quoi le développement régional diffère-t-il réellement au sein des Alpes.

Développement régional et différences de culture

Le développement régional est un concept aussi flou et aussi vaste que celui de culture. Chacun peut le définir à sa façon en prenant ou non en compte certains aspects. Le contexte de l'étude nous a amené à adopter un point de vue structuraliste, bien que, bien sûr, l'accent devrait être mis beaucoup plus sur les stratégies et options pour le futur que sur les évolutions passées. Ici, le développement régional est interprété comme la résultante d'activités privées, de contraintes et d'atouts liés aux conditions structurelles, et de décisions publiques ou collectives. Comme l'indique le schéma, le contexte culturel se situe en arrière-plan, mais n'a pas d'influence discernable sur le fonctionnement du système. Selon la théorie de la régulation (Bathelt, 2002 ; Lipietz, 2000), les activités privées à prendre en compte sont de deux types : d'une part, les activités économiques (la production, la consommation, l'investissement), d'autre part, les pratiques socioculturelles et les attitudes, qui sont formellement à la base des décisions publiques et ont des influences sur les activités économiques privées, en venant en appui à celles-ci ou en leur imposant des contraintes. De ce fait, les différences de culture n'ont que

des influences indirectes sur le développement régional ; elles s'exercent avant tout au travers de la mise en œuvre des politiques régionales au sens large. Les autres formes d'influence des facteurs d'ordre culturel diminuent maintenant en raison de changements dans les comportements économiques, avec la globalisation, l'élimination des réglementations protectrices et des spécialisations locales, régionales et même nationales. Les comportements économiques et les décisions, comme par exemple la préférence pour des produits ou des producteurs locaux, s'uniformisent en privilégiant la compétitivité à court terme. De la même manière, les villages ou l'agriculture perdent leurs particularités régionales. Même s'il subsiste des différences de culture, elles ne jouent plus qu'un rôle mineur vis à vis du développement régional. Le rôle essentiel est dévolu aux forces du marché globalisé ; celles-ci sont beaucoup moins différenciées selon les régions.

Ainsi, les localisations sont déterminées maintenant par des état-majors mondiaux et non plus par des préférences pour certaines régions. Mais néanmoins les stratégies de localisation des entreprises peuvent prendre en compte certains aspects liés à la culture, comme par exemple quand ceux-ci peuvent accompagner des stratégies de marketing axées sur l'offre de produits du terroir à des consommateurs locaux. Il n'empêche que les différences en rapport avec la culture perdent leur importance relative. La concurrence et la compétitivité revêtent une importance stratégique au niveau national ou régional ; ce n'est qu'au plan local que le rôle des facteurs cultu-



Les influences des facteurs culturels sur le développement régional : schéma de base et relations

Le développement régional résulte de relations entre des caractéristiques structurelles des régions et des actions menées par des acteurs privés ou publics, qui évoluent au fil du temps. La culture est un concept complexe et englobant qui se situe en arrière-plan de ces processus. La largeur des flèches indique que les activités économiques (la production, la consommation et l'investissement) sont les principales forces motrices du développement régional.

rels reste perceptible, du moins dans les aspects de la vie quotidienne où les effets de la globalisation ne sont pas encore trop déterminants.

Rôle des politiques régionales

Les politiques régionales seront vues comme des ensembles d'objectifs et de mesures ayant pour effet d'orienter le développement régional dans le sens souhaité. Elles ont très souvent pour objectif de développer les avantages compétitifs des régions, de résorber les retards et de corriger les déséquilibres au niveau régional ou local, ainsi que de donner de meilleures réponses aux attentes de la société civile. Les politiques régionales peuvent ou non avoir des effets décisifs sur les caractéristiques structurelles des régions ; cela va dépendre de l'importance relative des mesures prises dans le cadre de ces politiques et de l'efficacité de leur mise en œuvre, par comparaison avec l'absence de telles mesures ou avec une application indifférenciée au sein d'un pays. Comme on l'a vu, les politiques régionales portent la trace des différences culturelles. On le voit notamment au travers des domaines concernées, de la façon dont la décision publique est arrêtée ou dont les financements publics sont alloués, de la façon d'établir la législation, la réglementation et les procédures administratives, ou encore au travers du contexte socio-politique, avec les rapports entre la société civile et les structures et organismes du gouvernement ou de l'économie. En prenant l'exemple des politiques agricoles, on peut s'interroger sur l'accent qu'elles mettent sur les régions, par rapport à leurs dimensions européennes ou nationales, et sur leurs modalités particulières de mise en œuvre dans les régions, pour ce qui concerne leurs objectifs, les domaines ciblés, les moyens et les mesures, les financements, les critères d'éligibilité aux aides publiques, les modalités d'application et de contrôle, les processus d'adaptation, etc. Il s'agit bien de saisir quelles différences régionales sont à mettre au compte des politiques régionales, et, derrière celles-ci, de différences d'ordre culturel.

Les résultats essentiels de l'étude

Les résultats obtenus permettent de qualifier jusqu'à un certain degré la diversité du développement régional retraduite par les politiques régionales. Tous les pays alpins poursuivent l'objectif de réduire les disparités socio-économiques en améliorant la compétitivité ; des facteurs tels que l'innovation et la productivité prennent de plus en plus d'importance dans les politiques régionales. Une autre caractéristique commune est l'accent mis sur les atouts et potentialités des régions. De même, toutes ces politiques évoquent le développement durable, quelle qu'en soit la signification dans des cas particuliers : elles le relient habituellement aux efforts faits pour donner plus de poids aux processus participatifs et intégrateurs et pour mieux combiner les démarches ascen-

dantes ou descendantes dans les processus décisionnels. Mais on repère des différences essentielles entre pays alpins dès que l'on s'intéresse aux aspects institutionnels des politiques régionales. Ces politiques sont mises en œuvre essentiellement par des administrations et organismes publics, mais selon des configurations très différentes d'un pays à l'autre, comme l'atteste la variété des échelons d'administration en charge de l'application des mesures. De même, la tendance générale à une implication accrue de la société civile ne gomme pas des différences importantes en termes de participation et de partenariat avec des organismes privés.

Quelles leçons en tirer ?

Pour conclure, on peut dire que la plupart des facteurs d'ordre culturel perdent leurs influences traditionnelles, même si ces facteurs restent présents dans les esprits. Ceci ouvre la voie à un autre type de développement. Il va être plus ou moins marqué selon qu'il concerne ou non des lieux bénéficiant d'opportunités définies beaucoup plus par référence à des critères globaux, comme l'inclusion dans des régions urbaines ou la position sur un gradient urbain-rural, que par référence à des particularités locales ou régionales d'ordre culturel, celles-ci s'atténuant d'ailleurs peu à peu. Les différences d'ordre culturel traditionnelles situent avant tout des positions sur une échelle de temps face à des processus tendant à les estomper. Ainsi, pour DIAMONT, le message est clair : fournir des éléments permettant d'orienter le développement régional dans le sens voulu par la Convention Alpine amène à ne pas trop se pencher sur des indicateurs rendant compte de différences traditionnelles d'ordre culturel, mais à privilégier des indicateurs situant la durabilité du développement dans un contexte de globalisation. Cela ne doit pas pour autant conduire à laisser de côté les questions d'identité régionale : ces identités ne sont pas à voir comme des traces folkloriques du passé, mais comme des identifications partagées sur lesquelles fonder des stratégies de réponse aux défis du futur.



Construction de un nouveaux remonte-pente en France: On observe un autre type de développement dans les Alpes qui depend beaucoup plus par référence à des critères globaux.

© Martin Boesch